

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE
DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 29 DEC 2023

N° 23-01645 /MEPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent précédemment placés sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de dix (10) élèves Techniciens Supérieurs du Génie Sanitaire, session 2023, sont déclarés admis en remplacement des candidats défaillants.

Ce sont :

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	GUIRE ALI	000351-121-09	B10432190	07/05/01
2°	OUEFO CLEMENCE	000798-121-03	B12220570	21/03/95
3°	KABORE HERMANN WENDIN-ZANDE	001224-121-03	B10377861	10/08/99
4°	KIENTEGA SALIFOU	000921-121-09	B9331304	31/12/99

Arrêté la présente liste à quatre (04) admis.

Défaillants

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
2°	OUEDRAOGO ZAKARY	001317-121-03	B18529704	03/02/93
4°	BONZI GUSTAVE ADAMA	000334-121-03	B18464077	14/09/99
4°	LOMPO YEMPABOU	000181-121-03	B13861295	31/12/02
10°	ILBOUDO CEVERIN	001249-121-09	B7925806	10/11/99

Arrêté la présente liste à quatre (04) noms.

le

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etalon